LETTRE

De l'Aſſemblée Electorale du Département de Vaucluſe aux directoires des Départemens circonvoiſins.

Avignon le Dimanche 27 Mars 1791.

MESSIEURS,

L'Intérêt que vous avez pris aux affaires d'Avignon, & du ci-devant Comtat Venaiſſin, vous donnent tant de titres à la reconnoiſſance des habitans de cette contrée, que nous regardons comme un devoir de vous informer de ſa nouvelle *organiſation.*

Nous ne vous rappellerons pas, Meſſieurs, tout ce qui a précédé & ſuivi l'émiſſion du vœu de la ville d'Avignon, & ſucceſſivement celui de toutes les communes du ci-devant Comtat pour être réunis à l'empire François ; nous ne nous permettrons aucunes réflexions ſur les motifs qui peuvent retarder la déciſion de l'Aſſemblée Nationale ſur une réunion ſi déſirable, & qui intéreſſe autant la tranquillité des départemens qui nous environnent, que nous-mêmes ; ſuffira pour vous convaincre de vous obſerver que la longueur de ce retard nous a fait une néceſſité de nous organiſer proviſoirement.

Dans une aſſemblée préparatoire tenue à Avignon le 7 Février dernier, à laquelle deux députés de chaque commune, & deux de chaque garde nationale avoient été invités, il a été délibéré d'effectuer l'union du ci-devant état du Comtat & de la ville d'Avignon, ſous le nom de DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE, & d'organiſer inceſſamment ce département aux termes des décrets l'Aſſemblée Nationale.

Il a été délibéré encore, qu'attendu que » juſqu'à notre »réunion notre département ne ſera pas ſous la ſurveillance »de l'Aſſemblée Nationale, l'*aſſemblée électorale* réglera ſes »pouvoirs, organiſera la force publique dont l'adminiſtration »du département doit être environnée, & ſtatuera enfin »ſur tous les objets non prévus par les décrets de l'Aſſem- »blée Nationale, & ſur leſquels notre poſition particuliere »exigera une diſpoſition expreſſe. »

L'*aſſemblée électorale* vient d'ouvrir ſes ſéances, & ſon premier ſoin eſt de vous faire part de ſa formation; nous nous flattons, Meſſieurs, que vous continuerez aux états d'Avignon & Venaiſſin réunis ſous le titre de DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE, les ſentimens d'amitié & de fraternité que vous leur avez toujours témoignés, & que vous voudrez bien correſpondre avec le corps électoral, tant qu'il ſera aſ- ſemblé, & enſuite avec les corps adminiſtratifs qui vont être formés, & les faciliter pour tout ce qui pourra concerner l'adminiſtration & le gouvernement de ce département, & ſur-tout de permettre d'exécuter dans votre territoire les ordres & décrets pour leſquels nous pourrions vos demander *pareatis*; comme nous nous empreſſerons de vous l'accorder de notre côté à toutes vos réquiſitions: notre intérêt com- mun néceſſite cette RÉCIPROCITÉ : la concorde parfaite qu'elle fera régner entre nous, adoucira le chagrin que nous reſſentons de la trop longue durée des délais qu'éprouve notre entiere réunion, & nous mettra à portée de déjouer les noirs complots de nos ennemis qui ſe flattoient de pro- fiter de notre ſéparation politique, pour faire de notre pa- trie le foyer d'une contre-révolution.

Nous ne devons pas, Meſſieurs, vous laiſſer ignorer que ce projet ſubſiſte dans toute ſa force; que les échappés du camp de Jalés ſe raſſemblent à Ste. Cécile & à Carpentras, qu'ils font des fédérations, des coalitions, font circuler des impri-

més incendiaires. Il eſt temps de nous unir & de faire cauſe commune contre ces ennemis de la tranquillité publique, qui font cauſe commune entr'eux ſans aucune diſtinction de territoire ; aidez-nous, Meſſieurs, à déraciner ces reſtes de l'*ariſtocratie* expirante, ou du moins ſoyez ſourds aux cris trompeurs de ſa rage impuiſſante ; votre ſûreté, comme la nôtre, dépendent du maintien de la tranquillité publique dans notre département; c'eſt le ſeul objet de nos ſoins & de nos travaux.

Nous ſommes, &c. *Signé*, DUPRAT, *le jeune*, *préſident* ; AUTHEMAN ; ANSELME ; DUPRAT, *aîné*, *ſecrétaires*.

RÉPONSE

Des adminiſtrateurs du directoire du département de l'Ardèche

PRIVAS, le 6 Avril 1791.

MESSIEURS,

NOus vous voyons avec ſatisfaction perſéverer dans le déſir de vous joindre à la France : à quelque époque que le ſort ait placé l'inſtant de cette réunion, nos ſeutimens pour vous l'ont prévenue ; vous & vos compatriotes trouverez dans tous les temps dans l'étendue de notre territoire, l'empreſſemcnt dû à de bons voiſins, & tous les ſecours que la nature, baſe de nos loix, aſſure à tous les hommes ; notre attachement pour les habitans de l'état d'Avignon & Venaiſſin eſt auſſi ſincere & frateruel, qu'il le ſera pour ceux du DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE ; nous ne ceſſerons de déſirer ardemment votre entiere ſatisfaction, & que la paix regne dans votre patrie.

fboa

C'eſt dans ces ſentimens inviolables, Meſſieurs, que nous vous ſaluons bien cordialement.

Les adminiſtrateurs compoſant le directoire du département de l'Ardeche.
LATOURETTE, *Préſident.*
BRUYERE; DU CLUZEAU; ST. PRIX; VACHERES, *Vice-Procureur-général-Syndic.*

RÉPONSE

Des adminiſtrateurs du directoire du département du Var.

TOULON, le 7 Avril 1791.

MESSIEURS,

NOUS apprenons avec le plus vif intérêt la nouvelle organiſation du pays Venaiſſin, les formes qu'il a adoptées nous ſont infiniment précieuſes, puiſqu'elles ſont celles, que l'Aſſemblée Nationale a établies dans le royaume. Nous déſirons vivement de voir arriver le moment où le peuple Avignonais & la nation Françaiſe ne feront plus qu'une même famille; réunis déja par l'identité des principes qu'ils profeſſent, leur union deviendra indiſſoluble; en attendant que notre vœu & nos eſpérances ſe réaliſent, vous nous trouverez toujours empreſſés à concourir à vos vues par tous les moyens que la conſtitution & le bien public nous permettront d'employer.

Nous vous ſaluons bien cordialement.

Les Adminiſtrateurs compoſant le directoire du département du Var.
GRASSET, *Préſident.*
BERNARD; SIEYES; ROUBAUD fils; MAZERE; CHAPPUIS.